

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum

**Band:** 124 (2010)

**Heft:** 2

**Artikel:** Quelques armoiries oubliées de chevaliers de Rhodes

**Autor:** Vaivre, Jean-Bernard de

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-746888>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Quelques armoiries oubliées de chevaliers de Rhodes

JEAN-BERNARD DE VAIVRE

De l'aube du XIV<sup>e</sup> siècle à leur départ de Rhodes le 1<sup>er</sup> janvier 1523, non seulement les grands-maîtres de l'ordre, mais encore nombre de commandeurs firent apposer, sur les édifices de l'île comme de leurs autres possessions dans le Dodécanèse, des pierres sculptées à leurs armes. Les premiers sur les dispositifs défensifs mis en place ou restaurés du temps de leur magistère, les seconds sur les bâtiments qui leur étaient assignés pour résidence et qu'ils avaient le plus souvent fait construire à leurs frais. En outre, au château Saint-Pierre, édifié, après la perte de Smyrne, au tout début du XV<sup>e</sup> siècle sur la côte anatolienne, ceux des commandeurs qui avaient reçu, en général pour une période de trois années, la charge de cette place en tant que capitaines, ne manquèrent pas d'associer sur les pans de murailles, les tours, les portes, voire les bâtiments de service qu'ils avaient reçu instruction de construire, leurs propres armes – parfois avec la date d'achèvement de ces travaux – à celles des grands-maîtres qui leur avaient assigné des missions précises de maîtres d'œuvres. Il en fut de même dans celles des îles du Dodécanèse sous la juridiction de l'ordre. Si nombre de ces pierres ont aujourd'hui disparu, détruites lors d'affrontements, abîmées par les intempéries, emportées par des voyageurs au cours du XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup> siècle, il en reste encore plusieurs centaines. Toutes ne sont cependant pas à leur place originelle, aussi faut-il toujours se montrer prudent s'agissant des identifications de sites sur la base de leur emplacement actuel. Des catalogues de ces pierres ont été tentés. Le premier, très complet et sérieux, est celui de Gerola<sup>1</sup>. Il porte non seulement sur la ville de Rhodes, mais s'étend aux possessions des Sporades et comprend aussi une description des écus relevés par lui, dans des conditions alors difficiles, au château

Saint-Pierre<sup>2</sup>. Dans son magnifique ouvrage sur Rhodes, Albert Gabriel<sup>3</sup> a également donné un répertoire précieux des pierres aux armes des remparts et de la cité médiévale. Depuis lors, Anna-Maria Kasdagli s'est également attachée à relever le plus complètement possible les armes qui parsèment encore la vieille ville ou ses environs comme celles qui ont été placées dans des dépôts lapidaires de la direction des Antiquités<sup>4</sup>. Plusieurs articles, certains en anglais<sup>5</sup>, d'autres en grec et pas toujours aisément accessibles, ont ainsi paru.

Cela étant, tous les écus conservés, comme aussi ceux disparus et dont on peut penser que les relevés anciens par des voyageurs ou des archéologues présentent un caractère de fiabilité relative, n'ont pas été identifiés dans ces recueils. Certains ont déjà fait l'objet d'études spécifiques permettant de leur attribuer un possesseur et, partant, de dater des monuments. D'autres avaient semblé, jusqu'à ces dernières décennies, réfractaires à toute identification, mais, au cours de quinze séjours sur l'île depuis 1970, il nous a été possible de faire parfois avancer certaines questions laissées sans réponse par des devanciers<sup>6</sup>. Seul

<sup>2</sup> Giuseppe GEROLA : *Il Castello di San Pietro in Anatolia ed i suoi stemmi dei Cavalieri di Rodi*, Rome, 1915.

<sup>3</sup> Albert GABRIEL : *La cité de Rhodes (MCCCX-MDXXII)*, Paris, 1921–1923, t. I, *Topographie, architecture militaire*, t. II, *Architecture civile et religieuse*.

<sup>4</sup> Anna-Maria KASDAGLI : *ΚΑΤΑΛΟΓΟΣ ΤΩΝ ΘΥΠΕΩΝ ΤΗΣ ΡΟΔΟΥ*, Athènes, 1998.

<sup>5</sup> Anna-Maria KASDAGLI : « Hospitaller Rhodes : The epigraphic evidence », *The Hospitallers, the Mediterranean and Europe. Festschrift for Anthony Luttrell*, éd. Karl Borchardt, Nikolas Jaspert, Helen Nicholson, Aldershot, 2007.

<sup>6</sup> Jean-Bernard de VAIVRE : « Peintures murales à Rhodes : les quatre chevaliers de Philerimos », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, abrégé ici CRAI, 2004, p. 919–943 ; « Note sur la prétendue maison de Djem à Rhodes », *Bulletin de la Société de l'histoire et du patrimoine de l'ordre de Malte*, abrégé ici SHPOM, 2007, p. 77–85 ; « Nouvelle note sur la maison n° 6 à Rhodes », SHPOM, n° 21, 2009, p. 85–89 ; « Icône offerte en Chypre par un commandeur des Hospitaliers », CRAI, 1999, p. 651–683 ; « Rhodes et ses monuments au temps des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Notes de travail », *Bulletin monumental*, t. 167–IV (2009), p. 339–350 ; « Contributions de trois commandeurs de la Langue d'Auvergne aux fortifications du Lango et du château Saint-Pierre », CRAI, 2008, p. 1587–1611 et quelques articles sur le sujet dans les AHS.

<sup>1</sup> Giuseppe GEROLA : « Gli stemmi superstiti nei monumenti delle Sporadi appartenute ai Cavalieri di Rodi » dans *Rivista araldica*, t. XI (1913), p. 727–742, t. XII (1914), p. 81–91 ; 164–174 ; 332–339 ; 399–407 ; 443–452 et « I monumenti medioevali delle Tredecì Sporadi » dans *Annuario della Regia Scuola archeologica di Atene e delle Missioni italiane in Oriente*, t. I, p. 169–356 et II, p. 1–101.

un petit nombre de ces cas sera évoqué ici, bien d'autres, déjà identifiés, devant être présentés ici ultérieurement.

Ceci étant, on ne saurait trop insister sur les modifications apportées aux bâtiments depuis le départ des chevaliers en raison du changement d'affectation de constructions élevées du temps de la présence de l'ordre et des dégradations dues au temps ou aux hommes. Ces bouleversements rendent en effet parfois difficile la restitution de ces écus à des édifices encore en partie subsistants, et donc l'identification de leur destination première.

### Le caisson de la façade de l'auberge d'Espagne

Contrairement à d'autres, comme celles de Provence, l'auberge d'Espagne a subsisté et sa localisation ne semble pas avoir été modifiée depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. En janvier 1393, le grand-maître Heredia demanda à son procureur, fr. Domenico d'Alemania, commandeur de Naples, de Saint-Etienne de Monopoli et d'Avignon, de donner à « *nostre fratri Petro de Villafrancha, draperio conventus nostri Rhodi, tradatis de bonis nostris, centum florenos currentes Avinion. seu ipsorum valorem, pro edificacione et reparacione hospiciorum lingue Ispanie, quos florenos centum damus et concedimus per presentes dicte lingue pro hospitiis albergie ipsius, ut predicatur, edificandis et reparandis*<sup>7</sup> ». Ce fr. Pedro de Villafranca<sup>8</sup>, qui exerçait la fonction de drapier<sup>9</sup>, poste réservé à la Langue d'Espagne, devait donc déjà restaurer et agrandir des bâtiments déjà dévolus à cette fin pour servir d'auberge aux chevaliers espagnols. Par la suite, des travaux furent entrepris pour compléter les bâtiments préexistants.

On sait qu'à la suite des plaintes émises par les chevaliers originaires de la péninsule ibérique à l'encontre de l'influence des Langues

<sup>7</sup> AOM 326, f<sup>o</sup> 149.

<sup>8</sup> Il était commandeur de Lerida et de San Celoni, commandeur de Corbins puis de Bajoles et devint prieur de Catalogne. Pierre BONNEAUD : *Els Hospitalers a la fi de l'Edat Mitjana. L'orde de l'Hospital a Catalunya i la Mediterrania, 1396-1472*, Lleida, 2007, p. 50-53 et index.

<sup>9</sup> Le drapier était à l'origine, en Terre sainte, dans les ordres militaires, le chevalier chargé de l'approvisionnement des vêtements et de la literie, biens essentiellement importés d'Europe, et il veillait aussi aux questions générales d'intendance. À Rhodes, cette fonction revenait à la Langue d'Espagne et était en fait exercée par le pilier de l'auberge, mais, après la division en deux de la Langue lors du chapitre général de 1467, l'office de drapier fut confié au pilier de la Langue d'Aragon.

françaises et de rivalités au sein des prieurés espagnols, il fut décidé, lors du chapitre général de Rome de janvier 1467, de diviser en deux la Langue d'Espagne pour créer, d'une part, une Langue d'Aragon avec la châtellenie d'Amposta et le prieuré de Catalogne et, d'autre part, une Langue de Castille avec les trois prieurés de Castille et Léon, de Navarre et de Portugal<sup>10</sup>.

Cette scission n'entraîna pas le départ de l'auberge de l'une des deux car il avait été précisé : « la vénérable langue d'Espagne, laquelle nous divisons en deux langues constituées soubz une auberge<sup>11</sup> ». Ceci étant, cette réorganisation ne fut pas sans entraîner des conséquences sur l'aménagement des bâtiments de l'auberge d'Espagne. Ceux-ci ont été étudiés une première fois, avec le soin qui caractérise ses relevés et l'exposé de ses déductions sur la base de très fines observations, par Albert Gabriel. Anthony Luttrell, dans son livre consacré aux cinquante premières années de la Rhodes des chevaliers<sup>12</sup>, a apporté quelques indications complémentaires et soulevé de nouvelles questions. Enfin, l'architecte qui a entrepris, ces toutes dernières années, une restauration de l'auberge a donné de très utiles précisions<sup>13</sup> sur la base des travaux approfondis menés dans cette perspective. De nouvelles données ont été présentées au cours de deux communications en 2009<sup>14</sup>.

L'auberge d'Espagne, telle qu'elle se présentait à la veille du départ de l'ordre, était constituée de corps édifiés à diverses époques. Située sur le haut de la grand rue, à main gauche en montant, à la hauteur du passage qui enjambe cette voie, elle est également percée d'un arc ouvrant sur sa façade pour permettre l'accès à une ruelle<sup>15</sup> partant en direction du midi. La façade, longue de trente-cinq mètres, montre des appareils différents : à l'est de l'arc qui franchit la rue, les blocs rectangulaires sont d'assez grand module, disposés très régulièrement, jusqu'au bandeau situé sous la baie de l'étage. Au-dessus, toujours en assises régulières, les

<sup>10</sup> Archives de l'ordre de Malte à la Bibliothèque nationale de La Valette, abrégé ici AOM, 376 f<sup>o</sup> 90 v<sup>o</sup> sq.

<sup>11</sup> BnF ms fr. 17255 f<sup>o</sup> cxxiv, cité par Gabriel, p. 55.

<sup>12</sup> Anthony LUTTRELL : *The town of Rhodes. 1306-1356*, Rhodes, 2000, p. 284-288.

<sup>13</sup> Katerina KAKAKIOU et Manolis GRILLIS : « The inn of Spain in the medieval town of Rhodes », *15 χρόνια εργαων αποκαταστασης στη Μεσαιωνικη Πολη της Ροδου*, Athènes, 2007, t. A., p. 115-119 et surtout t. B, p. 104-118.

<sup>14</sup> Jean-Bernard de VAIVRE : « Sur quelques monuments de Rhodes », *CRAI*, février 2009.

<sup>15</sup> Aujourd'hui rue Hipparhou.

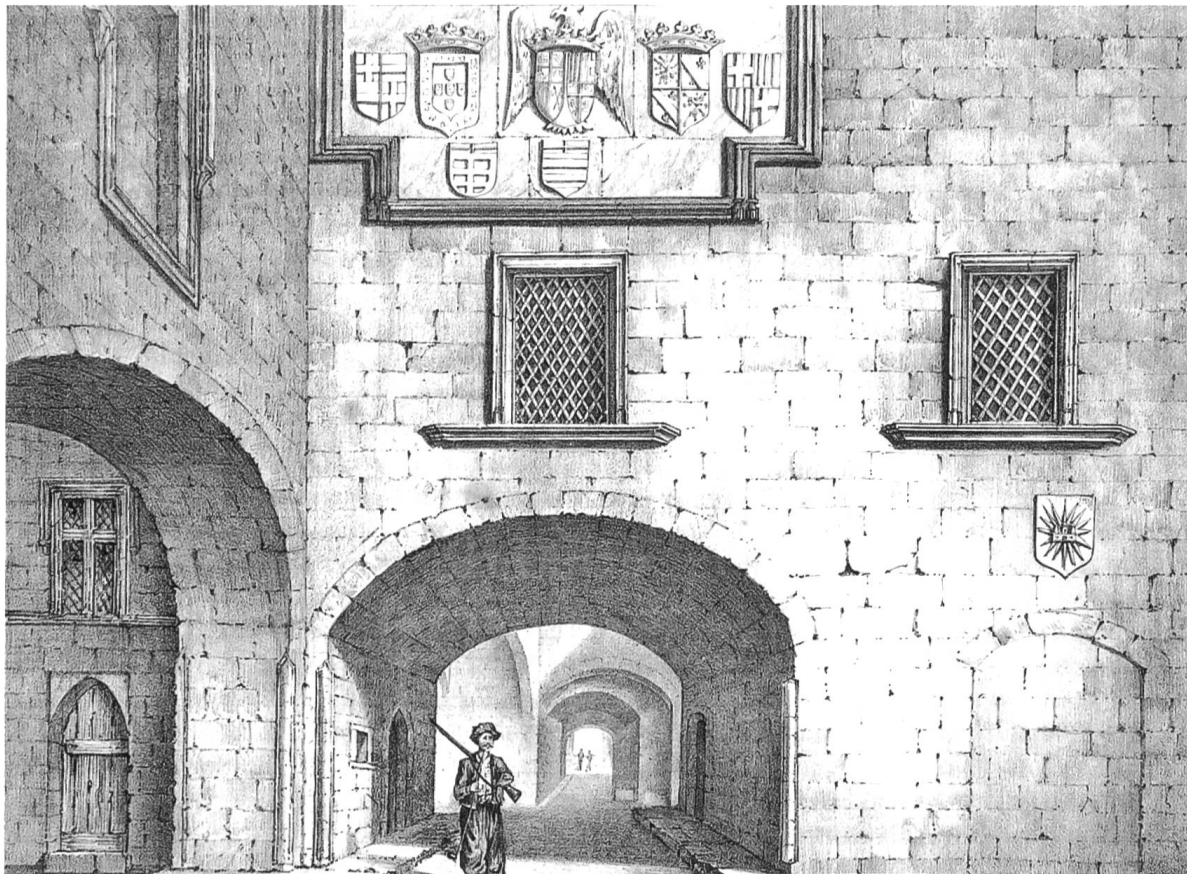


Fig. 1 Façade de l'Auberge d'Espagne par Rottiers en 1826 (cl.JBV)

pierres sont plus petites. La plus importante des deux baies rectangulaires de l'étage y est disposée dans un massif, antérieur, d'une fenêtre qui fut en arc surbaissé. Ce secteur de la façade est encadré par deux piliers polygonaux dont le sommet a disparu<sup>16</sup>. L'accès de l'auberge s'effectue par un portail à larges claveaux, de style typiquement catalan, situé vers l'extrémité ouest de la façade. Il donne accès à un espace couvert, puis, au midi, à un escalier que l'on emprunte, après une première large volée, pour monter à l'étage où se trouvent plusieurs pièces et, surtout, une très grande salle, de 19 x 8 m, qui était celle où se réunissaient les nombreux chevaliers des deux langues. Le portail, dans un secteur de la façade appareillée en petites assises, est surmonté d'un caisson portant un écu en bannière écartelé à la croix de la Religion et à la fasce. Il est peu probable qu'il s'agisse des armes de Fluvià, en raison du pigment dont

des traces sont encore nettement visibles<sup>17</sup>, le caisson à l'est du passage franchissant la rue portant une figuration héraldique semblable, il est certain que ces deux représentations héraldiques de figuration analogue se rapportent au grand-maître en fonction de 1437 à 1454, ce que l'existence d'un acte de septembre 1444 ne peut que confirmer. Ce fut donc de son temps que furent édifiés, au moins en grande partie, les bâtiments actuels de l'auberge d'Espagne. Sur la façade septentrionale de l'édifice, légèrement à l'est de l'arc surmontant la grande rue, ne subsiste aujourd'hui que le cadre d'un grand caisson que vit en 1826 Rottiers, qui le fit reproduire par son dessinateur Witdoek (fig. 1). Il était de dimensions inhabituelles et comportait sept écus, disparus aujourd'hui – mais encore en place vers 1855 lorsque le médecin suédois Hedenborg en prit aussi un croquis (fig. 2) – car emportés par les Ottomans, qui les ont placés au musée archéologique d'Istanbul. Il comportait au centre un grand écu, sommé d'une couronne

<sup>16</sup> Jusqu'à une époque récente le bâtiment était découvré et à ciel ouvert. Il est probable que le décor du sommet des piliers polygonaux fut emporté par le souffle de l'explosion de 1856.

<sup>17</sup> Ce caisson est reproduit en couleurs dans Jean-Bernard de VAIVRE : « Les armes des grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Rhodes », *Archives héraldiques suisses*, abrégé ici *AHS*, 2009–1, fig. 41.



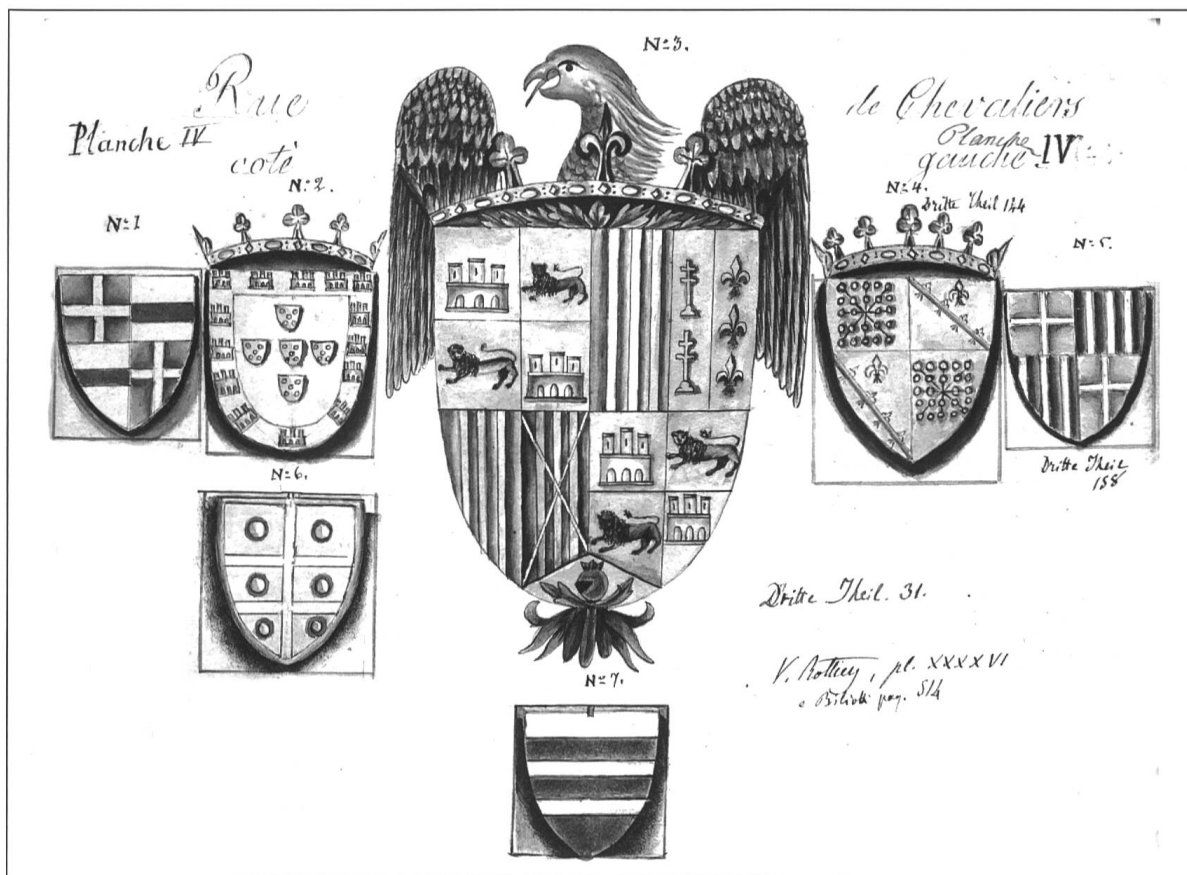


Fig. 2 Armes du caisson telles que vues par Hedenborg vers 1850 (cl.JBV)

royale aux grandes armes d'Espagne, placé sur une aigle. Également sommés d'une couronne royale, accostaient ce grand écu, deux autres, de plus petites dimensions, à sénestre de Navarre, à dextre, de Portugal. Ces dernières étaient donc placées à côté d'un écu écartelé aux 1 et 4 de la Religion et aux 2 et 3, à la fasce, armoiries du grand-maître Lastic qui avait œuvré pour la reconstruction de l'auberge, tandis qu'à l'extrémité droite pour l'observateur faisant face à l'édifice, était un écu écartelé aux 1 et 4 de la Religion, aux 2 et 3 au palé, armes du grand-maître Emery d'Amboise. Tout n'a pas été expliqué des dispositions de ce grand caisson, dont la date de mise en place peut cependant être précisée.

Il y a dans les textes diverses mentions de campagnes de travaux qui furent effectués et dont on a trace à travers des appels de taxes, motivés par la nécessité de restaurer les bâtiments. Il en fut ainsi encore en 1493<sup>18</sup>. Onze ans plus tard, le chantier n'était cependant pas terminé, les taxes levées s'étant avérées insuffisantes pour achever les travaux et on cherchait

<sup>18</sup> AOM 391, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>.

donc encore des fonds. C'est alors qu'intervint un personnage important, fr. Diomède de Villaragut, châtelain d'Amposta qui s'adjoignit pour une offre étonnante le prieur de Portugal, don Diogo Fernandes de Almeida. Tous deux avaient un certain prestige et des moyens importants.

Diomède appartenait à un lignage de chevaliers de la région de Vic et à la branche de Valence<sup>19</sup>. Il était fils de Jaume de Villaragut, le corsaire qui participa à la défense de Rhodes contre l'assaut des Mameluks en 1444<sup>20</sup>. Il était chevalier de la châtellenie d'Amposta en 1446 et se rendit bientôt à Rhodes, où il assista en 1459 au chapitre général dans la représentation de la Langue d'Espagne. Il fut ensuite envoyé en Chypre pour six mois durant l'année 1466 puis nommé, en 1470, bailli du commerce. En 1471, lors du chapitre général de Baptista Orsini, il était procureur du grand-maître, sans droit de

<sup>19</sup> Pierre BONNEAUD : « Un débouché fréquent pour les cadets des différentes aristocraties catalanes : Étude sur 283 chevaliers catalans de l'ordre de l'Hôpital au XV<sup>e</sup> siècle (1396–1472) », *SHPO*, n<sup>o</sup> 22, 2009, p. 34.

<sup>20</sup> Cette attaque des Mameluks en 1444 fut particulièrement périlleuse.

vote. En 1478, il le fut encore, cette fois, pour Pierre d'Aubusson. Commandeur d'Aliaga, il participa à la défense de Rhodes assiégée en 1480. Pierre d'Aubusson l'envoya d'ailleurs à Rome, après la levée du siège, pour relater les épisodes de cette attaque au pape<sup>21</sup>. Il devint châtelain d'Amposta en 1491 et intervint en cette qualité au chapitre général de 1497, comme d'ailleurs à celui de 1501, année durant laquelle il participa à une campagne navale, étant à la tête d'une trirème<sup>22</sup>. En 1504, il était encore présent au chapitre général tenu par le grand-maître d'Amboise.

Fr. Diogo Fernandes de Almeida<sup>23</sup>, appartenant à une illustre famille du royaume de Portugal, entra dans l'ordre dans les années 1470 et il figure parmi la demi-douzaine de chevaliers de ce pays qui participèrent à la défense de Rhodes lors du siège de 1480. Il fut nommé prieur de Portugal le 29 janvier 1493<sup>24</sup>. Le pape Alexandre VI ayant décidé, contre tous les engagements en la matière pris et suivis par ses prédécesseurs, de nommer à la place d'un commandeur âgé et méritant<sup>25</sup>, à la tête de la commanderie de Novillas, en Catalogne, un de ses neveux, Louis Borgia, le grand-maître saisit de cette question plusieurs souverains et, au premier chef, Ferdinand le catholique, roi d'Espagne et à cette fin envoya comme ambassadeur fr. Diogo de Almeida<sup>26</sup>. Des instructions écrites lui furent données pour sa mission auprès du roi de Castille<sup>27</sup>. Almeida était présent et l'un des seize électeurs au premier chapitre général d'Emery d'Amboise en 1504<sup>28</sup>. Il mourut le 13 mai 1508 et fut inhumé sous un tombeau qui subsiste dans l'église de la commanderie de Flor de Rosa<sup>29</sup>.

C'est à la fin de l'été 1504, en septembre, que les deux Langues d'Espagne conclurent avec le châtelain d'Amposta et avec le prieur

<sup>21</sup> AOM 76, f° 50 v°.

<sup>22</sup> AOM 79, f° 46 v°.

<sup>23</sup> Il était fils du premier comte d'Abrantès, Lopo de Almeida, et de Brites de Silva et donc frère de Francisco, futur vice-roi des Indes, et avait deux autres frères évêques.

<sup>24</sup> AOM 77, f° 98 r°.

<sup>25</sup> Francisc de Boxols, dont il est question dans une autre communication d'avril 2009 sur le château Saint-Pierre.

<sup>26</sup> BOSIO : *Dell'Istoria della sacra Religione et ill<sup>ma</sup> militia di S. Gio : Gierosol<sup>mo</sup> di Iacomo Bosio. Parte seconda di nuovo ristampata e dal medesimo autore ampliata, et illustrata*, Rome, 1629, in f°, abrégé ici BOSIO, t. II, p. 525.

<sup>27</sup> AOM 78, f° 60–61.

<sup>28</sup> BOSIO : t. II, p. 581.

<sup>29</sup> Son tombeau, qui a été déplacé ces dernières années, porte une longue épitaphe qui relate les grandes lignes de sa vie.

de Portugal un accord acceptant à la fois les six cents florins nécessaires à l'achèvement des travaux et les conditions, assez étonnantes, dont ces deux dignitaires avaient assorti le versement de cette somme notable. Les conditions en sont extrêmement précises et permettent d'expliquer la disposition de la façade de l'auberge au début du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est un texte important, tout à fait étonnant par le fond, très précis dans sa forme et fort intéressant s'agissant d'un usage touchant la pratique héraldique. Le texte original<sup>30</sup> en ayant été transcrit in extenso lors d'une communication à l'Académie des Inscriptions en avril 2009, on ne donnera ici que les dispositions principales, la convention disant en substance ceci :

Le vendredi 12 septembre 1504, avec l'autorisation du révérendissime grand-maître, Monseigneur Emery d'Amboise, se sont réunies ensemble les deux Langues d'Espagne, c'est-à-dire, d'une part, celles d'Aragon, de Catalogne et de Navarre et, de l'autre, de Castille et Portugal, en la présence du révérend seigneur drapier, fr. Lupo Dies de Scoron et du révérend seigneur lieutenant du chancelier, fr. Gonsalvo de Pymenta, sur l'achèvement des travaux commencés dans l'auberge, et dont l'estimation par les maîtres d'œuvre s'élevait à six cents florins, montant à prendre en charge par les révérends seigneurs, drapier, châtelain d'Amposta, prieur de Portugal, bailli de Caspe et commandeurs présents. Les révérends fr. Diomède de Villaragut, châtelain d'Amposta et fr. Diogo Fernandez de Almeyda, prieur de Portugal, ayant offert aux dites Langues de payer les six cents florins nécessaires pour tirer de leurs difficultés le drapier, le bailli de Caspe et les autres commandeurs présents, assortissant toutefois ce don à la condition de pouvoir apposer leurs propres armes avec celles des rois là où il avait été prévu de les placer, les deux Langues ont remercié ces deux dignitaires de leur noble offre et de leur geste vertueux et ont accepté cette proposition, précisant que si le prieur de Navarre souhaitait pour sa part donner cent ducats pour l'œuvre de ladite auberge, il pourrait faire apposer les siennes sous celles du seigneur roi de Navarre, aucun autre n'étant autorisé à les placer à cet endroit précis, mais au cas où un prieur, un bailli, un commandeur ou un frère du couvent voudrait contribuer à l'œuvre de l'auberge en versant la somme de cent ducats, il se verrait accorder la possibilité

<sup>30</sup> AOM 395, f° 73.





Fig. 3 Écu aux armes de Diomède Villaragut (cl.JBV)



Fig. 4 L'écu de fr. Diogo d'Almeida (cl.JBV)

de faire représenter ses armes sur l'auberge. Et en témoignage de cet accord et pour lui donner une plus grande confirmation, cet acte sera enregistré en chancellerie.

On a vu que sur le grand caisson de la façade, se trouvaient, à l'extrême droite pour l'observateur, les armes d'Emery d'Amboise, en fonction en 1504 et qui avait donc donné son approbation au contrat précité. Fr. Diomède de Villaragut, qui avait été à l'origine de cette initiative, avait fait placer ses armes, fascé de six pièces, au chef de la Religion<sup>31</sup> (fig. 3), sous celles du roi d'Espagne, en bas, mais au centre du caisson. Les armes de fr. Diogo Fernandes de Almeida figuraient sous celles du roi de Portugal. Comme ceux des souverains, dont Gabriel a donné la reproduction, l'écu à ces dernières armes est aujourd'hui conservé au musée archéologique d'Istanbul. Il comporte une double croix accostée de six besants, à la bordure, au chef de la Religion (fig. 4). Cet écu est conforme aux représentations qui en sont données dans les armoriaux portugais contem-

porains, notamment le *Livro do Armeiro mor*<sup>32</sup> (fig. 5), comme dans d'autres recueils<sup>33</sup>. À la commanderie de Flor de Rosa, près de Crato, il y avait plusieurs représentations des armes de Diogo d'Almeida, dont il subsiste encore un bel exemple sur une fontaine (fig. 6). Les dessins de Witdoek et de Hedenborg montrent tous deux

<sup>32</sup> Le *Livro do Armeiro mor* est un très bel armorial, datant de 1509, aujourd'hui déposé à l'Instituto dos Arquivos Nacionais du Portugal, Torre do Tombo à Lisbonne. Ce manuscrit est l'œuvre de Jean du Cros, qui était Français. Au folio 59, figurent bien les armes personnelles du prieur de Portugal, avec la mention : d[omi]o d[omi]o dalmeida, priol. docto<sup>ca</sup> [to]. L'écu est aux armes de sa famille : de gueules à six besants dans une croix double, environnée d'un orle, le tout d'or, au chef de la Religion. Il figure sur ce recueil après celles de sa famille, qui sont au folio précédent, avec la mention : casa d'Almeida, évidemment sans le chef. L'écu est penché, timbré d'un heaume de trois-quarts, au tortil qui est aux couleurs des armes de sa maison, comme les lambrequins très développés, ainsi que dans le dessin de toutes les armoiries de ce manuscrit. Le style en est très caractéristique des belles représentations héraldiques exécutées en France et en Bourgogne autour de 1500, comme cela avait été noté dans une communication ancienne : Jean-Bernard de VAIVRE : « Les verrières de Viry », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. XXXVIII, 1964, p. 92.

<sup>33</sup> Outre cet armorial qui a fait, par l'Academia Portuguesa da Historia, l'objet d'une édition: *Livro de Armeiro mor. Estudo de José Calvao Borges*, Lisbonne, 2002, avec une description p. XLVII et une reproduction de l'écu p. 59, on trouve ces armes, identiques, pour la famille d'Almeida, au folio 11 du manuscrit d'Antonio Godinho, *Livro da nobreza e perfeção das armas*, également aux A. N. , T. do T. , éd. Lisbonne, 1987, par Martim de Albuquerque.

<sup>31</sup> Les armes de Villaragut se retrouvent en plusieurs places à Rhodes. Elles étaient, fascé de six pièces (d'argent et de gueules), au chef de la Religion.



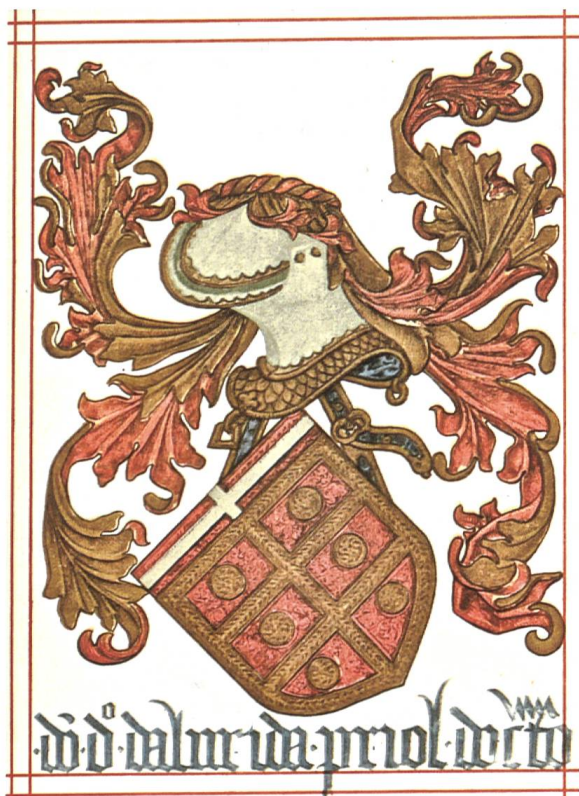


Fig. 5 L'écu de fr. Diogo d'Almeida dans le Livro do Armeiro mor (cl. JBV)

un vide sous l'écu du royaume de Navarre : le prieur de Navarre ne donna en effet pas suite à la proposition qui lui avait été présentée et l'espace réservé sous l'écu de Navarre<sup>34</sup> resta donc vide.

### L'hôtel et le jardin de fr. Ramon Jou

Lorsque l'on descend la ruelle Hipparhou, longée par d'autres constructions anciennes, dont l'une comporte encore des arcs du XIV<sup>e</sup> siècle analogues à ceux de l'ancienne infirmerie et englobe également une tour de la même époque, vestige de l'enceinte du premier col-lachium, on parvient, juste avant le passage situé sous l'auberge d'Espagne et qui débouche ensuite sur la grande rue, à un petit carrefour

<sup>34</sup> L'écu de Navarre est écartelé aux 1 et 4 à l'escarboucle – et non aux chaînes, comme on le lit trop souvent –, aux 2 et 3, de France à la bande. Ce sont les armes d'Evreux-Navarre, qui figurent encore aux vitraux de la cathédrale d'Evreux : Jean-Bernard de VAIVRE : « Les armoiries de Pierre de Mortain », *Bulletin monumental*, t. 131, 1973, p. 29–40 et 161–162, ainsi que, du même : « Les vitraux de la maison de Navarre à la cathédrale d'Evreux », *Congrès archéologique de France, Evreux, Lieuvin, pays d'Ouche*, Paris, 1984, p. 314–340. La représentation de ces armes à Rhodes à cette date pour le royaume de Navarre est normale, dans la mesure où elle est encore employée sur les sceaux de la chancellerie de Navarre, par exemple en 1494 : LA PLAGNE BARRIS : *Sceaux gascons du Moyen Age*, Paris, 1888, t. I, p. 92, n° 128.



Fig. 6 Armes de fr. Diogo de Almeida à Flor de Rosa (cl. JBV)

d'où part en direction de l'ouest une ruelle, l'actuelle rue Haritos, longeant, au nord, l'aile orientale de l'auberge d'Espagne. Très vite, cette ruelle change de direction, vers le sud (fig. 7). À l'angle, dans le prolongement du corps de bâtiment des Langues de la péninsule ibérique, une construction, mur aujourd'hui aveugle, mais qui était encore percé vers 1900 d'un portail (fig. 8), s'observe un caisson carré dans lequel un marbre blanc est sculpté d'un écu écartelé aux 1 et 4 à l'étoile à huit rais et, aux 2 et 3, d'un château donjonné de trois tours (fig. 9). Cet écu n'était identifié dans aucune publication avant la communication présentée en 2009 à l'Académie des Inscriptions. Or, il s'agit des restes de l'hôtel que s'était fait édifier fr. Ramon Jou, dont il ne reste plus grand chose aujourd'hui, mais dont on peut situer précisément l'emplacement sur la base de deux éléments, de nature différente, mais qui se complètent. Ce fr. Ramon Jou fut un personnage important<sup>35</sup>, de la *Castellania de Amposta*, qui fut successivement commandeur de Torrent de Cinca en 1437, de Barbastro en 1440, Samper de Calanda en 1445, puis de Novillas, dans la région de Saragosse, qu'il conservera en titre jusqu'à sa mort, vers 1467. Fr. Ramon Jou eut un rôle important dans la *Castellania*, où il fut d'abord le lieutenant du *Castellán*, Pere Ramon

<sup>35</sup> Pierre BONNEAUD : « Un débouché fréquent pour les cadets des différentes aristocraties catalanes : Étude sur 283 chevaliers catalans de l'ordre de l'Hôpital au XV<sup>e</sup> siècle (1396–1472) », *SHPOM*, n° 22, 2009, p. 34 et, du même : *Els Hospitalers a la fi de l'Edat Mitjana. L'orde de l'Hospital a Catalunya i la Mediterrania, 1396–1472*, Lleida, 2007 ; cela m'est ici l'occasion de dire ma gratitude à mon ami Pierre Bonneaud des orientations sur les chevaliers et commandeurs catalans.





Fig. 7 Angle de la ruelle Haritos. On distingue le caisson sur le pan de mur à gauche (cl.JBV)



Fig. 8 Ancien portail dans une feuillure, surmonté d'un caisson. État en 1920



Fig. 9 Caisson aux armes de fr. Ramon Jou (cl.JBV)



Sacosta entre 1455 et 1462, étant l'un de ses familiers, et il demeura à ce titre de longues années en Aragon. Il résida ensuite à Rhodes, à partir de 1462, devenant le sénéchal du grand-maître Sacosta, puis fut enfin nommé commandeur de Sycaminis, c'est-à-dire du bailliage capitulaire de Negrepont, ce qui lui donnait accès au conseil. Pendant la guerre civile catalane, Jean II, qui voyait en lui un ennemi, lui confisqua sa commanderie de Novillas. Jou fut, avec La Geltrù, l'un des soutiens les plus fidèles de Sacosta, auquel il ne survécut que très peu, étant sans doute déjà bien âgé. La date exacte de sa mort n'est pas connue, mais fr. Ramon Jou fut remplacé à Sycaminis<sup>36</sup> à la fin de 1467 par fr. Payas Correa, ce qui semble confirmer, avec son remplacement à Novillas par fr. Bernat Guillem de Foxa, sa mort la même année que celle de Sacosta et il ne vit donc heureusement pas la chute de Negrepont.

L'existence de cet hôtel ressort des termes d'une querelle entre le drapier et le chancelier de l'ordre à propos d'un jardin qui se trouvait entre la maison de feu fr. Ramon Jou et le mur de la nouvelle auberge d'Espagne « *cum esset orta differentia inter reverendos dominos draperium et cancellarium, racione cujusdam jardini quod ab una parte est confine domui que fuit quondam Raymondi Jou et, ab alia parte, cum muro albergie nove Hispanie.* » Les origines de la querelle étaient les suivantes : « *quidem jardinum idem dominus draperius allegavit specialiter pertinere draperio, sicuti per donationem apparet olim factam per linguam Hispanie, cum erat una lingua, draperio et successoribus in eodem officio et dignitate draperii, prout per scripturam lingue apparet, quam illic produxit, et idem reverendus dominus cancellarius asseruit et pretendit dictum jardinum sibi pertinere quia tenet albergiam, et per concordiam divisionis linguarum, jardina et possessiones dictarum linguarum Arragonie et Castelle debent esse communia, et ideo dicit et affirmat dictum jardinum sibi pertinere et presentavit bullam*

<sup>36</sup> Le 9 décembre 1467, le grand-maître Orsini remit en fermage le bailliage capitulaire de Sycaminis pendant la durée du *mortuarium* et de la *vacancia* se terminant à la Saint-Jean 1469, au frère Pedro Gomes du prieuré de Portugal, procureur du commandeur en titre, Payas Correa, pour 400 florins (AOM 377, fol. 226 r<sup>o</sup>). Le *mortuarium* – période qui suivait la mort du détenteur d'une commanderie ou d'un bailliage capitulaire – entraînait l'attribution des revenus de la commanderie au Commun Trésor, qui pouvait désigner un fermier pour les encaisser en son nom et en ce cas, ce fut le portugais fr. Pedro Gomes, moyennant le paiement de 400 florins de Rhodes nets au Trésor, tout en ayant déjà nommé le successeur du commandeur décédé. Communication de Pierre Bonneaud.



Fig. 10 Clef de voûte aux armes Jou à la cathédrale de Perpignan (cl.JBV)

*concordie, que illic fuit lecta. Quibus replicavit idem reverendus dominus draperius quod in dicta bulla reservate sunt preeminencie draperii et eciam quod ista bulla non derogat speciali donacioni de dicto jardino ipsi draperio facte, quinymo expresse cavetur quod illa sint communia, sicut fiebant quando erat una lingua et illo tunc dictum jardinum tempore quo erat una lingua non erat commune sed speciale draperio, idcirco tanquam draperio sibi affirmat pertinere<sup>37</sup>... »* À l'époque où naquit cette contestation, le drapier était fr. Diomède de Villaragut et le chancelier fr. Pedro Modarra lequel n'avait pas la même influence. Les parties entendues, les arguments de chacun considérés, les écritures privées et les bulles examinées, il fut décidé que le jardin irait au drapier. Il n'était pas aisé jusqu'à présent de situer ce jardin, objet du litige et, partant, l'édifice qui fut l'hôtel de fr. Ramon Jou, dont il faut préciser qu'il ne fut jamais revêtu de la fonction de drapier.

Le caisson carré précité, jamais identifié jusqu'alors, est aux armes de fr. Ramon Jou. Celles-ci n'ont pas laissé de témoignages nombreux et, en outre, bien des recueils modernes ont voulu donner des armes différentes à cette famille, qui s'était d'abord illustrée avec Jean, assesseur du gouverneur du Roussillon, père de fr. Ramon. L'église collégiale Saint-Jean de Perpignan, reconstruite et agrandie autour de 1300, resta longtemps inachevée et ce fut seule-

<sup>37</sup> AOM 76, f<sup>o</sup> 214 v<sup>o</sup>.



Fig. 11 Hôtel Bonpar, vu du sud. État en 1982 (cl.JBV)

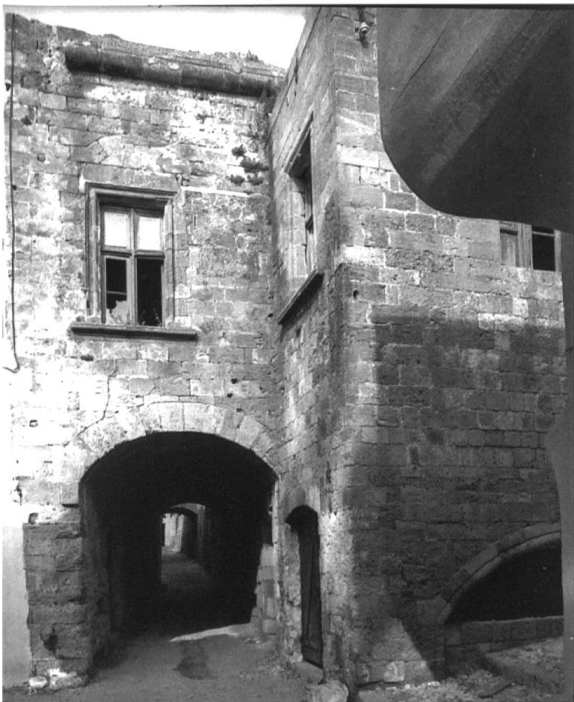


Fig. 12 Hôtel Bonpar, vu de l'Est. État en 1982 (cl.JBV)

ment en 1433 que l'évêque d'Elne, Galcerand, décida, selon un décret donné à Bâle le 5 des ides d'août 1437, de « parachever la construction de l'église commencée et de mener tout à bonne

et heureuse fin ». Cela dura encore quelques années et, le 24 janvier 1458, l'évêque d'Elne et les consuls, considérant que la seconde chapelle du côté gauche était déjà « couverte et achevée » firent concession de la chapelle qui suit immédiatement à fr. Ramon Jou, à Jean Jou, bourgeois, et à leur sœur Françoise, veuve d'Antoine Belero, les concessionnaires pouvant « la dédier à tel saint qui leur conviendra et y faire un tombeau avec grilles de fer, portes et serrures et jouir de tous les avantages et privilèges que les seigneurs de chapelles ont dans ladite église »<sup>38</sup>. La chapelle n'était pas encore achevée en 1472, cinq ans après la mort de fr. Ramon Jou et ce n'est que le 27 février 1490 que fut payé le peintre qui y avait exécuté les armoiries de Jou. Or, à la clef de voûte de cette chapelle de la cathédrale Saint-Jean de Perpignan (fig. 10), se voient, encore aujourd'hui – et toujours peintes – les armes de la famille du commandeur Jou qui construisit donc un hôtel, proche mais indépendant, de l'auberge d'Espagne à Rhodes.

### L'hôtel Bonpar

En remontant la ruelle portant aujourd'hui le nom d'Ipparhou, parallèle à la grande rue du château et qui comporte encore nombre de constructions anciennes élevées par des chevaliers, à quelques dizaines de mètres plus bas que celle de fr. Hieronimo Canel, enjambant en partie la ruelle par son aile sud, se situe une maison qui, il y a quarante ans et encore en 1982 lorsque l'opportunité de la photographier se présenta, était dans un état de délabrement avancé (fig. 11 et 12). Régulièrement orientée pour son corps principal, elle comporte donc aussi une courte aile nord/sud, au-dessus du passage voûté où se prolonge la ruelle, avec une branche partant aussitôt après vers le sud lorsqu'on la descend. Bien que ce bâtiment ait été très fortement restauré au cours des dernières années (fig. 13), son commanditaire, ou du moins celui qui l'a complété autour de 1500, comme en témoigne le décor mouluré au linteau en accolade de sa porte, n'avait pas jusqu'ici été identifié. Certains lui donnaient donc le nom de « maison du commandeur au lion », en se basant sur une figure qu'ils croyaient discerner sur l'écu qui orne le linteau de la porte d'accès (fig. 14) et n'est d'ailleurs plus guère lisible aujourd'hui. Le relevé effectué

<sup>38</sup> Ceci résulte d'une intéressante note de Note de M. Alart, alors archiviste du département, dans *Congrès archéologique de France, Carcassonne, Narbonne, Perpignan et Béziers*, 1868, t. XXXV, Paris, 1869, p. 241.



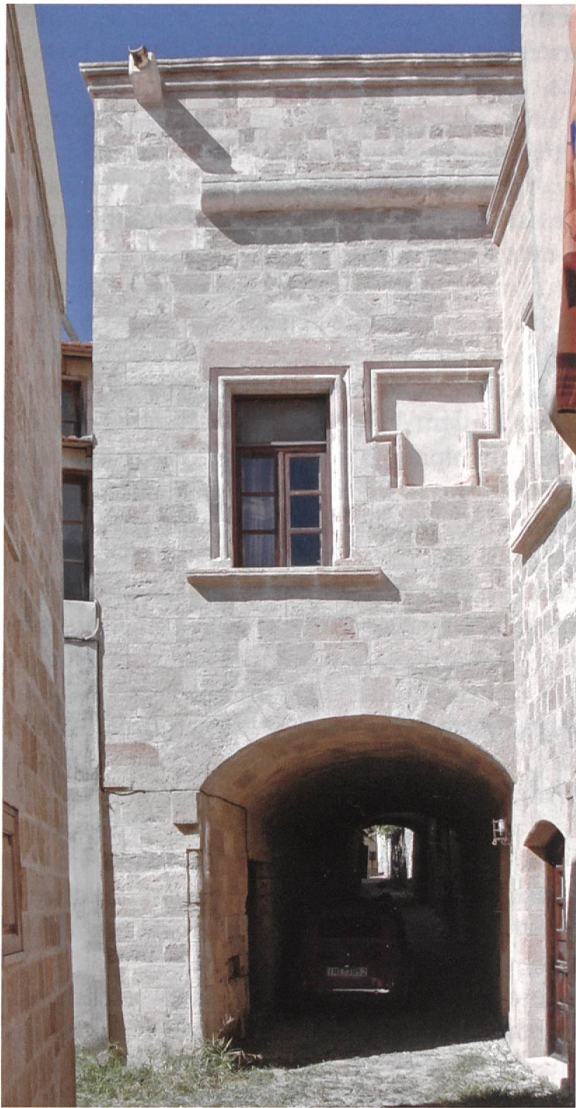


Fig. 13 Hôtel Bonpar, vu de l'Est. État en 2007(cl.JBV)

en 1982 montrait cependant qu'il ne s'agissait pas d'un lion, mais d'un griffon sur un coupé (fig. 15).

Sur la face orientale du corps qui enjambe la ruelle, avait été pratiqué à l'origine un caisson en T renversé, obturé de mortier depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et qui l'était encore en 1982 lors de la prise du cliché ici donné. Il a été récemment rouvert par les nouveaux propriétaires, mais les écus sculptés qui s'y trouvaient originellement en ont disparu depuis plus d'un siècle. Les relevés effectués en 1982 de l'écu du linteau de la porte ne montraient donc pas le lion dont on parle souvent, mais un coupé au griffon. C'est pourquoi avaient alors été immédiatement rapprochées ces armes de deux dessins levés au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. L'un l'avait été par Flandin, l'autre par Hedenborg, et qui correspondent parfaitement à la forme du caisson, aujourd'hui vide, que les récentes restaurations



Fig. 14 Porte de l'hôtel Bonpar. État en 1982 (cl.JBV)



Fig. 15 Écu du linteau en 1982 (cl.JBV)

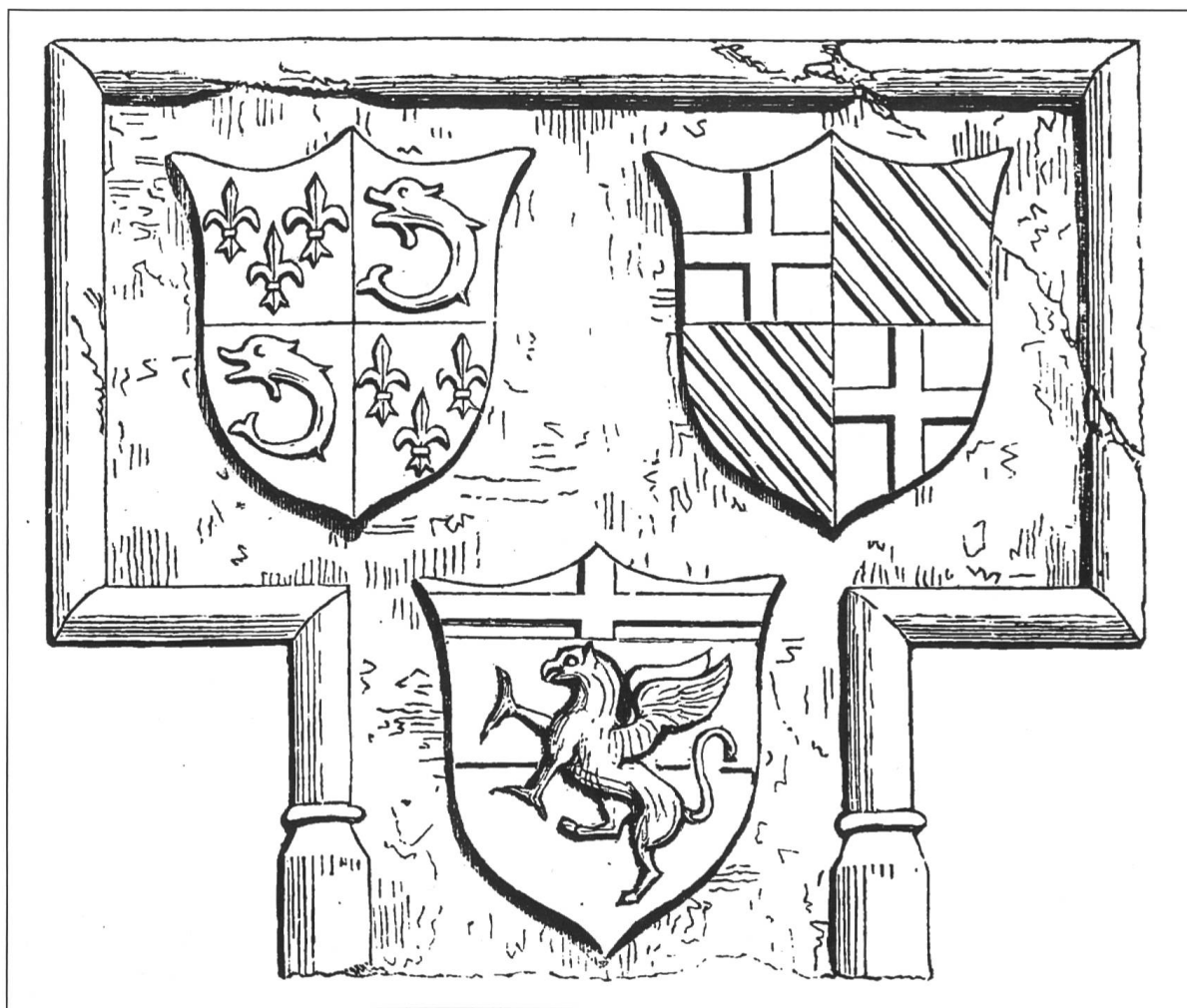


Fig. 16 Dessin du caisson dessiné par Flandin (cl.JBV)

ont mis au jour. On voyait à dextre, c'est-à-dire à gauche pour l'observateur, un écu écartelé aux 1 et 4 de France, aux 2 et 3 au dauphin, puis un autre écu écartelé, aux 1 et 4 à la croix de l'ordre, aux 2 et 3 au bandé, armes du grand maître Carretto, et, en dessous, un écu au coupé au griffon, au chef de la Religion (fig. 16), disposition confirmée par le mauvais dessin de Hedeborg<sup>39</sup>, armes identiques à celles, mieux visibles encore il y a trente ans, sur l'écu du linteau de la porte. Les armes Carretto fixaient à la période 1513–1521 l'apposition de ce caisson. Les armes du Dauphiné orientaient vers un personnage dont la famille était originaire de cette province. Restait à identifier ces armes. Un manuscrit<sup>40</sup> de la BnF confirme que la seule famille ayant porté des armoiries semblables, un coupé d'argent et de gueules au griffon de l'un en l'autre est originaire du Grésivaudan :

<sup>39</sup> Une note sur ce médecin suédois qui vivait à Rhodes au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans *AHS*, 2009–I, p. 42, n. 11.

<sup>40</sup> BnF, ms. fr. 32 819, f<sup>o</sup> 30 r<sup>o</sup>.

les Bonpar (fig. 17). Or, bien qu'il ait laissé peu de traces dans les archives, on y retrouve la mention de Claude de Bonpar, qui reçut du grand-maître, dès 1507, des lettres pour armer une fuste autorisée à agir dans les eaux proches de Rhodes, sans s'éloigner du canal, ce qui prouve que ce chevalier disposait alors d'une fortune suffisamment importante pour s'autoriser cette initiative, et donc se faire bâtir – ou probablement compléter – une maison plus ancienne, car les dispositions intérieures permettent d'attribuer le noyau de la construction initiale au milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

#### Les écus des capitaines du château Saint-Pierre

La perte de Smyrne à quelques jours de Noël 1402, dont les conséquences ne semblent pas avoir été considérées à leur importance dans les États d'Europe occidentale, fut cependant immédiatement l'objet de la vive préoccupation du grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Philibert de Naillac, élu en 1396.





Fig. 17 Écu aux armes Bonpar (cl. JBV)

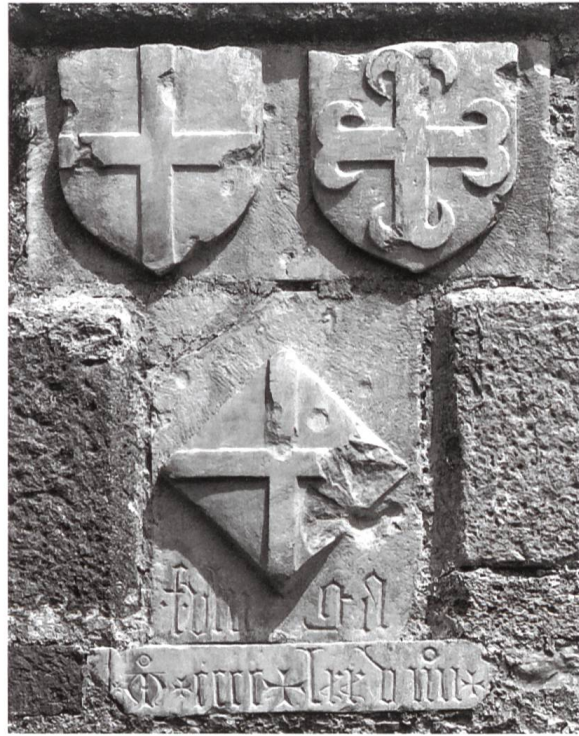


Fig. 18 Caisson posé par fr. Galceran d'Oluja en 1479 sur la courtine occidentale du château Saint-Pierre (cl. JBV)

Il estima indispensable de disposer rapidement d'une autre tête de pont sur la côte anatolienne afin de s'assurer des mouvements des bateaux dans les bras de mer vers le Levant. Fr. Hesso Schlegelholz, commandeur du Lango – c'est-à-dire de Kos – lui conseilla le site de l'antique Halicarnasse, en face et un peu plus au nord de l'île de Kos. Jusqu'aux derniers jours de 1522, l'ordre ne cessa d'y augmenter ses fortifications. Une étude récente a tenté d'exposer les diverses phases de ces constructions<sup>41</sup>. Comme cela a été dit, outre les armes des grands-mâtres apposées sur ceux des dispositifs qu'ils ordonnaient, les capitaines n'ont pas manqué de placer sous les précédentes les leurs propres, permettant de dater avec une très grande précision les divers dispositifs. L'étude de cette profusion d'armoiries – il en subsiste plus de deux cent cinquante – sur des murs, des ouvrages ou des bâtiments permet, dans la mesure où leurs titulaires n'étaient en fonction que pour de courtes périodes de deux à trois ans, conjuguée à l'examen des modes de construction, d'approcher, mieux que pour la plupart des ouvrages militaires des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles en d'autres aires géographiques, les dates des

<sup>41</sup> Jean-Bernard de VAIVRE : « Essai de chronologie des campagnes de construction du château Saint-Pierre », *CRAI*, 2009 ; « Le château Saint-Pierre : ses campagnes de construction », *Fondation Eugène Piot, Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2010, p. 70–131.



Fig. 19 Face sud-est de la tour du château de Nissiros (cl. JBV)





Fig. 20 Caisson sur la face sud-est de la tour de Nissiros (cl.JBV)

nombreuses campagnes de travaux qui ne cessèrent de se compléter. Les historiens et les archéologues qui avaient étudié depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle cette forteresse avaient relevé et identifié beaucoup des écus subsistants, mais certains restaient sans attribution. Les recherches entreprises parallèlement à celles menées sur Rhodes ont permis d'apporter des réponses à ces questions pendantes. Le sujet, abordé dans deux précédents travaux publiés en France, sera développé dans une prochaine étude des *AHS*, en liaison avec le cas d'armoiries subsistantes à Kos et dans d'autres îles du Dodécanèse, car de nombreux cas n'avaient pas été résolus. Ainsi celui, sur la courtine occidentale du château Saint-Pierre, d'un écu en losange<sup>42</sup>, à la croix<sup>43</sup>, qui a longtemps intrigué (fig. 18). C'est celui de fr. Galceran de Oluja. Ses armes étant à la croix, il ne pouvait les faire figurer à l'égal de celles de l'ordre. Il les fit placer dans un écu en losange<sup>44</sup>, surmontant une inscription : *fr. oluja* et, au-dessous, une date :

<sup>42</sup> On sait que l'écu en losange fut communément – mais à une période plus récente – réservé aux demoiselles. Ceci étant, il y a, dès le XIV<sup>e</sup> siècle et plus souvent encore au siècle suivant, des exemples d'un recours à ce genre d'écus par des chevaliers. Ce fut le cas, par exemple, pour un Beaujeu.

<sup>43</sup> Le lignage d'Oluja portait d'azur à la croix d'or.

<sup>44</sup> Jean-Bernard de VAIVRE: *Quelques places fortes de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans le Dodécanèse*, à paraître.

M<sup>o</sup> (croix à huit pointes) CCCC (croix à huit pointes) lxx v iii<sup>o</sup> (croix à huit pointes).

### Les forteresses de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans le Dodécanèse

Avant de revenir ultérieurement plus avant sur ce sujet, deux cas seront ici brièvement évoqués. L'île de Nissiros, conquise par l'ordre au début du XIV<sup>e</sup> siècle, fut concédée en fief par lui à Giovanni et Bonavita Assanti. Il subsiste plusieurs places fortes sur l'île, dont une à Mandraki, où s'observent encore plusieurs écus placés là par les chevaliers. Parmi eux, un caisson avec trois écus en haut de la face orientale de la plus haute tour (fig. 19). De gauche à droite pour l'observateur, un écu à la croix, armes de la Religion, un écu très effacé aujourd'hui par les intempéries, où peuvent encore se distinguer les restes d'un bandé et un chef chargé d'une rose, donc les armes de Gian-Battista Orsini (1467–1476) et enfin un écu en losange, à la croix, surmonté d'une petite croix à huit pointes (fig. 20). Ce sont là non les armes de Nicolò da Corogna<sup>45</sup>, comme l'a supposé Giuseppe Gerola<sup>46</sup>, mais celles de Galceran de Oluja, mentionné ci-dessus. Ce chevalier avait

<sup>45</sup> Ces dernières, à l'aigle couronnée, figurent en deux places différentes au château Saint-Pierre, comme il a été montré dans les études précitées sur cette forteresse.

<sup>46</sup> Giuseppe GEROLA : *Annuario della Regia Scuola archeologica di Atene*, t. II, 1916, p. 26.





Fig. 21 La forteresse de Leros, vue de l'est. On distingue les trois enceintes (cl.JBV)



Fig. 22 Leros. Le secteur septentrional de la troisième enceinte. On distingue bien les deux caissons superposés abritant les écus (cl.JBV)

en effet été commandeur de Nissiros de 1471 à 1473. Il avait donc fait placer, sur la face orientale de la tour sud-est de ce château, ce caisson, avec au-dessus de ses propres armes, toujours sculptées sur un écu en losange la croix à huit

pointes, disposition inédite, assez difficilement discernable aujourd'hui, la pierre ayant été attaquée par le sel.

Une autre île des Sporades, contrôlée par l'ordre, était Leros où avait notamment été





Fig. 23 Leros. Le caisson aux armes de fr. Pons d'Urre (cl.JBV)

édifiée, au-dessus de l'actuelle ville de Platanos, une forteresse sans cesse renforcée par l'ordre jusqu'à son abandon. Le réduit central fut protégé par une, puis deux et enfin trois enceintes (fig. 21). Les commandeurs qui en furent chargés placèrent dans des caissons les armes des grands-maîtres au temps desquels avaient été ordonnées murailles, tours ou portes nouvelles. Ainsi pouvait-on encore voir au début du XX<sup>e</sup> siècle les armes de fr. Fantino Querini sur la face orientale de la courtine intérieure. Si les armoiries de ce dernier, que l'on trouve à profusion dans les îles, à commencer par Kos, sont bien connues, il n'en est pas de même de celles qui avaient été placées, beaucoup plus tard, sous les armes du grand-maître Emery d'Amboise par un commandeur jusqu'à ce jour inconnu au milieu de la longue courtine extérieure septentrionale (fig. 22). Ces armes, sous un chef de la Religion, peu visible car l'une des branches horizontales est brisée, sont écartelées, aux 1 et 4 à la bande chargée de trois étoiles, aux 2 et 3, à la bande chargée de trois oiseaux, qui, en l'occurrence, sont des corneilles. La date de 1511 est gravée en creux sous l'écu en targe (fig. 23). Ce sont les armes de fr. Pons (parfois

dit Poncet) d'Urre, d'une maison tirant son nom d'une terre du diocèse de Valence en Dauphiné, connue depuis les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>. Il avait été reçu dans l'ordre en 1501 et fut successivement commandeur d'Aix, de la Cavalerie puis bailli de Manosque et mourut en 1548. Ses armes se trouvaient à Aix dans l'église Saint-Jean « au milieu du chœur y a un sepulchre relevé pour les commandeurs et prieurs, auquel d'un costé sont les armoiries de feu frère Poncet d'Urre, bailli de Manosque, commandeur d'Aix et Marseille et de l'autre celles de feu frère Valentin du Boys...<sup>48</sup> ». La famille d'Urre portait d'argent à la bande de gueules chargée en chef d'une étoile d'or mais certaines branches, dont était Poncet, la chargeaient de trois étoiles d'or. Pons était fils d'Antoine II d'Urre, seigneur du Puy Saint-Martin, dont Pithon-Curt rapporte que « il prit le nom de Cornillan par la disposition de

<sup>47</sup> [PITHON-CURT (Abbé Jean-Antoine)] : *Histoire de la noblesse du Comté-Venaissin, d'Avignon et de la principauté d'Orange, dressée sur les preuves*, Paris, 1750, t. III, p. 574 sq.

<sup>48</sup> Texte cité par ROUX-ALPHERAN : *Les rues d'Aix ou recherches historiques sur l'ancienne capitale de la province*, Aix, 1848, t. II, p. 317.

sa mère...et fit son testament...portant substitution graduelle et masculine sous l'obligation du nom et des armes de Cornillan<sup>49</sup> ». C'est ce qui explique l'écartelé de l'écu de la courtine septentrionale de Leros dont Pons d'Urre fut capitaine en 1511<sup>50</sup>.

Ainsi, bien des écus jusqu'à présent sans titulaires ont-ils retrouvé, au cours de campagnes menées depuis une quarantaine d'années dans les îles du Dodécanèse autrefois sous la domination de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, le nom des commandeurs qui les y firent sculpter en mémoire de leur passage.

*Adresse de l'auteur:* Jean-Bernard de Vaivre  
Vieuxchâteau  
F-71800 Amanzé

## Résumé

De l'aube du XIV<sup>e</sup> siècle à leur départ de Rhodes le 1<sup>er</sup> janvier 1523, non seulement les grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mais encore nombre de commandeurs firent apposer, sur les édifices de l'île comme sur ceux de leurs autres possessions dans le Dodécanèse, des pierres sculptées à leurs armes. Si nombre de ces pierres ont aujourd'hui disparu, détruites lors d'affrontements, abîmées par les intempéries, emportées par des voyageurs au cours du XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup> siècle, il en reste encore plusieurs centaines. Toutes ne sont cependant pas à leur place originelle, aussi faut-il toujours se montrer prudent s'agissant des identifications de sites sur la base de leur emplacement actuel. Bien des écus jusqu'à présent sans titulaires ont retrouvé ici, à la suite de campagnes menées depuis une quarantaine d'années par l'auteur, le nom des commandeurs qui les y firent sculpter en mémoire de leur passage.

## Zusammenfassung

Vom Beginn des 14. Jahrhunderts bis zum Abzug aus Rhodos am 1. Januar 1523 führten nicht nur die Grossmeister des Johanniterordens Wappen, sondern auch die Komture zeigten an den Häusern und den Wohnungen ihre in Stein gehauenen Wappen, so auf Rhodos, aber auch an anderen Besitztümern im Dodekanes. Obwohl viele dieser steinernen Wappen heute verschwunden sind oder während verschiedener Kämpfe zerstört, durch die Natur ausgewaschen oder von Reisenden im Laufe des 19. Jahrhunderts bis hin zum Anfang des 20. Jahrhunderts gestohlen wurden, haben sich doch mehrere hundert Zeichen erhalten. Nicht alle verblieben an ihren ursprünglichen Plätzen, sondern wurden als stolze und sichtbare Zeichen von den Eigentümern anderswo verwendet.

Viele Wappen konnten bis jetzt nicht zugewiesen werden. Der Autor bemüht sich seit vierzig Jahren, den steinernen Zeugen Namen zu geben von Komturen in Erinnerung an deren Wanderungen.

<sup>49</sup> PITHON-CURT : *op. cit.*, p. 577.

<sup>50</sup> Il avait été nommé châtelain de Leros le 3 avril 1511 (AOM 400, f<sup>o</sup> 213 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>) et le resta jusqu'au 19 janvier 1518 (AOM 406, f<sup>o</sup> 216 v<sup>o</sup>).